

1 Les besoins et les biens économiques

Un **besoin** est ressenti comme un sentiment de privation, de manque, que l'on cherche à faire disparaître par la consommation d'un **bien** ou d'un **service**.

Les besoins peuvent être classés en deux grandes catégories :

- les **besoins primaires** ou physiologiques indispensables à la survie : se loger, respirer, manger, se protéger du froid ;
- les **besoins secondaires**, non indispensables à la survie, mais nécessaires au bien-être (habillement, éducation, loisirs, santé...).

Les besoins, illimités et variables selon les individus, évoluent dans le temps et dans l'espace.

Pour satisfaire ses besoins, l'homme doit se procurer des biens. Certains biens, dits libres, se trouvent dans la nature en quantité illimitée, par exemple l'air. D'autres exigent une transformation avant de pouvoir être consommés et ne sont disponibles qu'en quantité limitée.

On peut classer les biens en deux catégories :

- les **biens matériels** sont des produits physiques. Ils peuvent être durables et servir plusieurs fois, par exemple, une moto, un ordinateur ou non durables et détruits à la première utilisation, par exemple une boisson, un aliment.
- les **biens immatériels** ne sont pas tangibles et correspondent à une prestation de service, par exemple une consultation médicale, un cours d'anglais.

Les services peuvent être marchands, c'est-à-dire payants (séance de cinéma, coupe de cheveux), ou non marchands car mis à disposition gratuitement ou à un tarif très faible comme les routes, la sécurité, la justice.

2 L'activité économique

Un **agent économique** est une personne ou un groupe de personnes qui a un comportement économique, c'est-à-dire qui prend des décisions et qui effectue des actes économiques.

L'activité économique représente l'ensemble des actions accomplies par les agents économiques afin de satisfaire des besoins : **production**, **distribution** ou **consommation** de **biens** et de **services**.

3 Le rôle des agents économiques

Chaque **agent économique** appartient à une catégorie identifiable par sa **fonction économique principale**.

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) regroupe les agents économiques dans la comptabilité publique en **cinq grandes familles**, appelées « secteurs institutionnels », selon leur fonction principale :

- les **ménages**, c'est-à-dire l'ensemble des personnes vivant sous le même toit, consomment des biens et des services ;
- les **entreprises** produisent des biens et des services marchands ;
- les **administrations** publiques rendent des services publics non marchands ;
- les **institutions financières** assurent des services financiers ;
- le **reste du monde** désigne l'ensemble des acteurs étrangers qui effectuent des échanges avec les acteurs économiques nationaux.